

# GRÈVE DU 12 DÉCEMBRE EN RÉACTION



16

Déc

## À LA RÉFORME DE LA VOIE PROFESSIONNELLE

### PASCAL VIVIER DÉCRYPTE LES ENJEUX DE CETTE GRÈVE NATIONALE

**Pascal Vivier, Secrétaire Général du SNETAA-FO, décrypte la grève en réaction à la réforme de la voie professionnelle.** Il décrit les enjeux et les modalités de mise en oeuvre de cette réforme. Elles permettent de comprendre la crise que connaît actuellement l'enseignement professionnel.

**Tout, d'abord c'est la communication démagogique de C. GRANDJEAN qui a fait peser depuis le début une forte pression sur un projet de réforme,** qui est un naufrage annoncé de l'enseignement professionnel. Pour l'ensemble des syndicats des personnels enseignants il faut retirer le projet et avoir un débat démocratique sur des bases sereines. En effet, le système éducatif est en déclin depuis trente ans car les sujets de fond ne sont pas traités. C'est la dictature du "pas de vague". On assiste à un effondrement de notre institution du fait de la prise de pouvoirs des communicants. **Une sorte du coup d'État populiste des élites.**

**Nous condamnons ce mode de gouvernance.** Les élites qui nous gouvernent utilise l'information comme un vecteur essentiel de leur propagande. Comment oser affirmer que le taux de participation à la grève du 12/12 dans les LP a été d'à peine 11 % alors que dans un même temps les organisations syndicales constatent sur le terrain qu'un enseignant sur deux est réellement en grève ?

**Pour comprendre l'enseignement professionnel, il faut d'abord et avant tout se frotter à la réalité du terrain. Nos élèves n'aiment pas l'école. Ils arrivent de plus en plus jeunes en lycée professionnel, et rencontrent généralement des difficultés en français, en maths, en histoire.** Même les entreprises le constatent. Elles signalent régulièrement aux enseignants les carences des élèves en matière de bases scolaires (*méthodologie, maths, français*).

Les élèves ne peuvent consolider leur bloc de connaissances, de compétence et de culture qu'en fréquentant notre institution. C'est pour cela que vouloir réduire leur scolarité de six semaines (*en terminale bac Pro*) est un non-sens. D'autant que 87% des bac Pro se sont inscrits sur parcours sup l'an dernier.

**Au cours de sa scolarité un bachelier aura en moyenne travaillé cinq mois dans une entreprise. C'est amplement suffisant ! Nos élèves n'ont pas besoin de plus d'entreprise, mais ils ont besoin de plus d'école !**

**La réforme de la voie pro n'est pas sans conséquence pour les emplois des enseignants.** En effet, la réduction du nombre de semaines de cours en classe de terminale bac pro et la fermeture des formations prétendument non insérantes (estimées à 15 %) vont se traduire par des suppressions de postes, voire par des fermetures d'établissement. De fait, au Ministère on parle plus souvent de fermetures de formation ... que d'ouvertures. Très concrètement, on estime à environ 1,5 profs de moins par classe de bac Pro et par année supprimées. Ainsi, la suppression de deux classes de bac Pro se traduit par la suppression de 9 postes d'enseignant.

[Regardez le podcast de SOOOLTV](#)

[Écoutez le podcast de radio France Info](#)

[Téléchargez le podcast de France Bleue Armorique](#)

## LA RÉFORME DU BAC PRO EN QUELQUES MOTS

**Un renforcement des savoirs fondamentaux : français et maths.** La suppression de 2 h d'AP (accompagnement personnalisé) ou de 2 h de **co-intervention en seconde et première** permettra la généralisation d'une mesure de la réforme initialement liée au pacte : **l'enseignement en groupes réduits des savoirs fondamentaux !**

Il ne s'agit pas de dédoublements, mais bien de la mise en place de groupes de niveaux. Si l'idée peu paraître pertinente avec des élèves sans réelles difficultés scolaire, on connaît l'inefficacité à traiter les difficultés scolaires !

Par ailleurs, en terminale, dans un volume horaire annuel inchangé, il est prévu de renforcer pour environ 10h le Français et les Maths, et pour 5h l'EMC. Forcément au détriment des autres disciplines !

**L'année de terminale amputée : l'insertion professionnelle à tout prix. Ce qui va se traduire par un calendrier démentiel.** Deux scénarios alternatifs sont envisagés :

❶ soit, **les cours s'arrêtent en mars (aout en NC)** et tous les élèves partent 6 semaines en PFMP en même temps. Les épreuves ponctuelles se dérouleraient avant ce départ.

❷ soit, **ils s'arrêtent en mai (octobre en NC)** et les 6 semaines de PFMP sont laissées à la liberté des équipes pédagogiques.

Les épreuves ponctuelles se dérouleraient en mai (**octobre en NC**) et l'oral de chef-d'œuvre aurait lieu en juillet (**décembre en NC**).

**120 heures élèves en moins ! Cette mesure va amputer de 4 semaines de cours l'année de terminale**, alors qu'aucun aménagement de programme n'est prévu. Elle ne tient pas compte du rythme d'apprentissage de nos élèves. Cette mesure est totalement hors-sol car elle méconnaît le fonctionnement et l'organisation de nos LP. En effet, au mois de juin partent aussi en PFMP les élèves de seconde et de première : cette concentration de tous les départs sur la même période va constituer un goulot d'étranglement. Et que dire si tous les terminales partent en même temps en Mars/Avril ! **Avec la modification de l'organisation de l'année, pour les personnels, l'annualisation va s'imposer !** Avec les familles de métiers, le bac pro a été déspecialisé et réduit à deux ans et demi ; avec ce projet de réforme, force est de constater qu'il va passer à deux ans !

**Carte des formations : l'adéquationnisme forcenés ! Suppression des 15 % des formations non-insérantes à la rentrée 2024 !** À la rentrée 2023, environ 900 lycéens professionnels se retrouvaient sans affectation. Ils ont été rajoutés au dernier moment dans des classes déjà surchargées et prioritairement dans les filières prétendument non-insérantes ! Pourtant, pour la rentrée 2024, les régions se voient intimer l'ordre, par l'intermédiaire des préfets, de répondre à la commande présidentielle de fermeture de 15% des formations non-insérantes. Les spécialités tertiaires déjà dans le viseur avec la TVP sont de nouveau dans le collimateur. Les suppressions de postes et les reconversions forcées vont exploser. Heureusement la Nouvelle-Calédonie n'est pas concernée par cette mise en demeure ! Transfert de compétences oblige !

**Ouvrir 20 000 places en certificats de spécialisation. Le Bac +1 « un sas vers l'entreprise. »** Selon la ministre, cette année de formation supplémentaire pour des élèves des LP plus jeunes permet une « spécialisation » et un sas vers l'insertion. Un certificat de spécialisation c'est 400h de formation en établissement et de 12 à 18 semaines de PMFP (de 420 à 630 h) : plus de 50% du temps de formation en entreprise ! La ministre insiste sur la possibilité de « coloration » de ces Bac + 1 pour s'adapter aux besoins des entreprises. C'est une logique d'adéquationnisme radical : répondre aux besoins locaux en main-d'œuvre des entreprises par des formations non-qualifiantes. C'est une jeunesse assignée à résidence !

## MOTS LES CONSÉQUENCES DE LA RÉFORME

- ❶ rapprochement du statut de l'élève avec celui de « salarié » low-cost ;
- ❷ attaque contre le projet émancipateur du Lycée Professionnel ;
- ❸ réduction du temps de formation générale et professionnelle ;
- ❹ attaque sur le statut d'enseignant, notamment avec le Pacte enseignant ;
- ❺ des formations fermées, un plan de reconversions forcées, des pertes de postes (en France).

© Snetaa - Force Ouvrière

